



# Non à la guerre contre les migrant.e.s

## Abrogation de la circulaire Retailleau de janvier 2025

## Abrogation de la loi Darmanin

Depuis des mois, le ministre de l'intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil et de régularisation des personnes migrantes. Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite, le ministre donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour. A Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre : une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue. Des professionnels sont chargés « *d'évaluer la vulnérabilité* » des personnes en hébergement d'urgence. **La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? Qu'elle ne doute pas de la réaction des clermontois.es !**

Dans la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, cette circulaire Retailleau met à bas les possibilités de régularisation exceptionnelle des étrangers au titre de la situation familiale ou du travail. Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précédemment, voire 3 ans au titre du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel. Elle rend quasi-impossible la régularisation d'une personne ayant subi une OQTF, exécutée ou pas, même datant de plusieurs années.

Depuis 20 ans, tous les gouvernements ont durci les politiques d'accueil des étrangers et fait de la vie des primo-arrivant·es un enfer. Le passage par la case sans-abrisme est devenue à leurs yeux obligatoire pour supposément dissuader de venir, ou de rester, toutes celles et ceux qui viennent demander une protection dans notre pays. Tous déclaraient vouloir ainsi lutter contre le développement de l'extrême-droite. On voit aujourd'hui le résultat...

20 ans de cette logique politique, c'est 20 ans de victoire idéologique de l'extrême-droite, car elle est pensée structurellement pour éviter un supposé « appel d'air ». Cette théorie infondée, largement infirmée depuis des années par les chercheur·es qui travaillent sur ces questions, propose une lecture erronée des dynamiques de l'exil consistant à croire que l'on fuirait les persécutions et la pauvreté non pas pour se sauver, mais plutôt pour venir profiter d'une place d'hébergement, de minimas sociaux ou de soins gratuits. Non, les migrants fuient la violence, la guerre, les mafias, la misère et dans ces situations les Etats occidentaux n'ont pas forcément les mains propres.

Aujourd'hui, Retailleau veut même en rajouter en proposant une trente et unième loi (30 depuis 1980) qui entre autres, réduirait l'accès à l'Aide Médical d'Etat. C'est stupide et basement xénophobe. Les sept derniers ministres de la santé ont fait connaître leur opposition à un tel projet, idem du corps médical. L'AME c'est 0,4 % du budget total de l'assurance maladie. Réduire cela c'est une fois de plus vouloir capter l'électorat du RN. Retailleau est visiblement déjà en campagne... et semble ignorer que les virus n'ont pas de papiers.

Il vient de profiter de la situation dramatique de Mayotte pour modifier le droit du sol dans ce département, il souhaite de plus un débat plus large sur la question de « *ce qu'est être français.* » et déjà le RN annonce qu'il faut étendre cette loi à tout le territoire. Pour ces gens-là, peu

importe que le droit du sol soit devenu un fondement républicain depuis 1889, jamais remis en cause, même sous Vichy ! Trump et son racisme avoué leur donnent des ailes.

Le 27 juillet 2017, Macron, récemment élu, déclarait pourtant : « *La première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus* ». Depuis, les mises à la rue se multiplient comme passage obligé pour celles et ceux qui veulent reconstruire une vie parmi nous, y compris pour des mineurs venus seuls en France. Ces mineurs non accompagnés (MNA) dont on ne veut pas reconnaître la minorité peuvent aussi se retrouver à la rue et n'y échappent que grâce à la solidarité citoyenne.

**Nous revendiquons pour eux, la présomption de minorité et le droit à l'éducation.**

Rendre les régularisations pratiquement impossibles comme le souhaitent Retailleau, Darmanin, Bayrou et toute l'extrême-droite, c'est fabriquer des sans-papiers, élargir la cohorte des sans droit, refuser de voir que le plus souvent ces gens là travaillent dans des secteurs où leur présence est indispensable (bâtiment, travaux publics, hôtellerie, restauration, agriculture, santé, aide aux personnes...). Et pour en rajouter dans la xénophobie, des centaines de travailleurs étrangers en situation régulière, à Clermont-Ferrand et ailleurs, perdent leur emploi justement parce que les préfectures accumulent les mois de retard dans le renouvellement des titres de séjour.

**Maintenir cette politique de stigmatisation des étrangers, c'est laisser croire à la population qu'une immigration zéro est possible. C'est par là même désigner encore et toujours des boucs émissaires pour saper toute contestation des politiques libérales. Ce ne sont pas les sans-papiers qui provoquent la fermeture de Auchan, des usines Michelin, des classes dans les écoles ou la casse des services publics...**

**Les Sans-Papiers ne sont pas un danger. Ils sont en danger.**

**Fermeture des Centres de Rétention Administrative**

**Un toit, une école, des papiers pour tous et toutes.**

**Régularisation**

**Manifestation**

**Samedi 15 mars 2025 à 15H**

**Place de Jaude à Clermont-Ferrand**

Premiers signataires : FSU63, Solidaires , AFPS63, Les amis de l'Humanité, Cimade, LDH, LFI63, PS63

